

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF848

présenté par

Mme Louwagie, Mme Beauvais, M. Nury, M. Straumann, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras,
M. Sermier, M. Door, M. Bazin, M. Hetzel, M. Cherpion, M. Abad, Mme Trastour-Isnart et
M. Leclerc

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 74, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.